



Promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées

Comment faire émerger les capacités et favoriser la participation et le choix de la personne **08** avril 2025

PARIS & EN VISIO



JOURNÉE DE FORMATION THÉMATIQUE

Promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées

Comment faire émerger les capacités et favoriser la participation et le choix de la personne

L'autodétermination pourrait sembler inaccessible aux personnes polyhandicapées. Pourtant il n'est plus à démontrer qu'elles ont des compétences et des capacités, si singulières soient-elles. En ce sens, l'autodétermination est nécessaire à leur qualité de vie. Elle est indispensable au respect de leurs droits, de leur dignité, de leur libre choix. Elle est un puissant levier à la bientraitance. Pour les professionnels, elle donne du sens à l'accompagnement et contribue au questionnement éthique. Il ne s'agit donc plus de s'interroger sur le pourquoi mais sur le comment promouvoir et mettre en oeuvre l'autodétermination dans l'accompagnement au quotidien des personnes polyhandicapées en lien avec leur spécificité.

Contenu

- Définition de l'autodétermination.
- Évolution du cadre législatif français.
- Les grands principes de la recommandation de bonnes pratiques polyhandicap.
- Le recueil des habitudes de vie, des goûts, des rituels, et l'évaluation des capacités avec la participation de la personne.
- L'approche personnalisée : le Plan d'accompagnement Personnalisé (PAP).
- La Communication Alternative et Améliorée (CAA): le CHESSEP et autres approches.
- · La posture professionnelle.
- Repenser la question de l'autonomie, du temps et s'engager institutionnellement.
- Les leviers pour promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées.

্রি Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- · Apports bibliographiques, outils.

Objectife

- Connaître la recommandation de bonnes pratiques pour « L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité» de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Déployer les leviers pour promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées.

Infos pratiques

△ PUBLIC

Tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

☑ PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

Valérie ZANIN, directrice qualité gestion des risques d'ESSMS personnes en situation de handicap.

EVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.



JOURNÉE DE FORMATION THÉMATIQUE

Promouvoir l'autodétermination des personnes polyhandicapées **Bulletin d'inscription •** 8 avril 2025



* Tous les champs sont obligatoires pour le recueil des attentes et des besoins, et l'émargement, Coordonnées du participant* Mme M. Nom.....Prénom..... Accessibilité: j'ai besoin d'aménagements spécifiques et je souhaite être contacté par le référent handicap. Établissement employeur ou adresse personnelle pour les inscriptions individuelles* Email de facturation..... Personnes accompagnées* Adultes **Enfants** Adolescents Personnes âgées Autre (précisez) Polyhandicap Choix de la modalité de participation (cocher l'option souhaitée) À distance En présentiel (dans la limite des places disponibles) Modalité de règlement (cocher l'option souhaitée)* Chèque (à joindre avec le bulletin) Virement (joindre le justificatif avec le bulletin) Choix de la modalité d'inscription (cocher l'option souhaitée)* Professionnels Proches aidants, étudiants 380 € par personne 42€ par personne -25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir un bulletin par personne). Les frais d'inscription ne comprennent ni l'hébergement, ni le repas. L'inscription sera définitive à réception du paiement global. Date et signature du participant : Signature du directeur et cachet de l'établissement : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier IBAN INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER informatisé par Cesap Formation, Documentation, Ressources pour la gestion de sa clientèle et de ses actions de communication. Elles sont conservées pendant dix ans et sont destinées aux services formation et communication. Conformément a la loi FR 76 3000 4028 3700 0104 194 « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Cesap Formation, Documentation,

BANK IDENTIFICATION CODE (BIC)

RNPAFRPPPAA

Ressources, 62 rue de la Glacière, 75013 Paris, formation@cesap.asso.fr

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique «Bloctel», sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : https://conso.bloctel.fr/



CESAP ACCOMPAGNES TORMES TINNOVER

62, rue de la Glacière 75013 Paris Tél.: 01 53 20 68 58 formation@cesap.asso.fr

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75

N° SIRET: 775 662 059 00465

62, rue de la Glacière 75013 Paris www.cesap.asso.fr

Pour mener à bien sa mission, Cesap a créé et gère un centre de « formation documentation ressources » et des établissements et services, notamment : Centres d'Action Médico-Sociale Précoce, Services d'Éducation, de Soins et d'Aide à Domicile, Centres d'Accueil Familial Spécialisé, Externats et Internats Médico-Éducatifs, Maisons d'Accueil Spécialisées, Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France, Pôles de Compétence et de Prestation Externalisée, Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité, Plateforme de Coordination et d'Orientation, Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif.

